

**Régime de pensions du Canada, b.m. C-22—fin**

- Emploi au Canada pour le compte du gouvernement d'un autre pays ou d'un organisme international, 250
- Établissement des facteurs-clés du Régime, 249
- Exemption de base, 249, 251
- Gains maximaux ouvrant droit à pension accrus de 12.5 p. 100, 251
- Instances des Hutterites et du vieil ordre Amish Mennonites, 250
- Intégration du Régime de pensions du Canada aux régimes privés, 249
- «Livre blanc sur sécurité de revenu pour Canadiens», publication 1970, 250
- «Ménagères et Régime de pensions du Canada», 278
- Nombre-indice industriel, 251
- Numéro d'assurance sociale attribué aux cotisants et aux bénéficiaires, 252
- «Pension de survivant», 250
- Période de transition, 251
- Périodes minimales de cotisation, 249, 251
- Personnes âgées de 65 ans, 251, 278, 279
- Personnes dont la religion interdit la participation au Régime, 278
- Remboursement aux provinces des paiements versés aux assistés sociaux, 278, 279
- Remise de paiements en trop par le ministre, 278, 279
- Rémunération supplémentaire, 252
- Répartition des coûts entre employés et employeurs, 249
- Travailleurs autonomes, 251
- Orateurs:** les honorables sénateurs
  - Carter, Chesley W., 249, 252, 278-279, 307
  - Macdonald, John M., 277-278
  - Perrault, Raymond J., 242

**Régime de pensions du Canada, b.m. C-22**, 1<sup>re</sup> l., 242; 2<sup>e</sup> l., 249-252, 277-279; ren. au c., 279; rap. du c. sans am., 300; 3<sup>e</sup> l., 307; s.r., 313-314

**Région de la capitale nationale, comité mixte spécial**

- Autorisation au comité de convoquer des personnes, etc., 1126
- Autorisation au comité de retenir des services, 1914
- Autorisation au comité de se transporter d'un lieu à un autre au Canada, 1126
- Autorisation au comité de siéger pendant les séances et les ajournements du Sénat, 1126, 2171-2172
- Autorisation au comité d'examiner et de faire rapport, 1126
- Institution, 1126
- Membres
  - Communes, 1174, 1211, 1617, 1914, 1954, 2014, 2058, 2236
  - Sénat, 1133, 1197, 1212, 1261, 1283
- Présentation du 1<sup>er</sup> rapport, 1237; adoption, 1238
- Présentation du 2<sup>e</sup> rapport, 1914; adoption, 1914
- Projet de comité mixte spécial, 229, 1097

**Registre des aéronefs, b. S-5**, 12, 172-174, 980-981 (appendice 990-997), 999-1002

- Aéronef utilisé pour assurer service aérien commercial, national ou international, saisie interdite, 173
- Appui de la *Canadian Manufacturers of Aircraft* et de l'Association du transport aérien du Canada, 173
- Aspect constitutionnel, 173
- Avis faisant état de droit sur aéronef, y compris matériel d'avionique, à l'exclusion des pièces de rechange, 173
- Convention relative à la reconnaissance internationale des droits sur aéronefs signée à Genève (1948), 173
- Expiration de l'avis, 173
- Fixation des droits et peines encourues pour faux renseignements, 173
- Priorité des créances, 173